



Charte du cabinet de soin

« À l'écoute de vos douleurs émotionnelles et physiques, pour vous soulager et retrouver un bien-être grâce aux soins énergétiques et au magnétisme. »

1. Accueil et présence

Chaque personne est accueillie avec respect, calme et bienveillance. La séance commence par une écoute sincère de ce que vous vivez : douleurs, tensions, fatigue, émotions, blocages ou besoin d'apaisement. L'accompagnement se construit autour de votre ressenti, sans jugement, sans pression et dans le respect de votre rythme.

2. Soin énergétique

Le magnétisme et les soins énergétiques visent à soutenir un retour vers l'apaisement, l'équilibre et le bien-être. Ils accompagnent le corps et l'émotionnel avec présence, ancrage et intention juste. Chaque séance est adaptée à la personne, à sa sensibilité et à ce qu'elle traverse au moment du soin.

3. Cadre du soin

Chaque séance se déroule dans un cadre calme, propre, confidentiel et sécurisant. Je veille à respecter la pudeur, les limites, les croyances et le confort de chacun. Aucun geste n'est imposé : l'accompagnement se fait toujours avec accord, clarté et respect.

4. Confidentialité

Tout ce qui est partagé pendant une séance reste strictement confidentiel. Les informations personnelles, les douleurs évoquées, les émotions exprimées et les ressentis confiés sont accueillis avec discrétion et ne sont jamais transmis à des tiers.

5. Limites de la pratique

Les soins énergétiques et le magnétisme sont des pratiques complémentaires d'accompagnement au bien-être. Ils ne remplacent pas un médecin, un diagnostic, un traitement médical, un suivi psychologique ou une prise en charge spécialisée. Je ne pose pas de diagnostic, ne prescris aucun médicament et ne demande jamais l'arrêt d'un traitement.

6. Engagement du praticien

Je m'engage à pratiquer avec sérieux, humilité, honnêteté et conscience. Je ne promets pas de guérison et je ne crée aucune dépendance. Mon engagement est d'offrir une présence juste, une écoute réelle et un accompagnement respectueux, centré sur le soulagement, l'apaisement et le bien-être.

7. Déontologie et évolution de la pratique

Je m'engage à ne faire aucun prosélytisme religieux, spirituel, philosophique ou personnel.

Je veille à faire évoluer ma pratique par une remise en question régulière et, si nécessaire, par des formations complémentaires.

Je me réserve la possibilité d'arrêter une séance si le cadre, le respect ou la justesse de l'accompagnement ne sont plus garantis.

Je respecte les règles applicables en matière de confidentialité et de protection des données personnelles.

Signature et engagement

Par cette charte, je confirme mon engagement à accompagner chaque personne avec écoute, respect, discrétion, humanité et conscience professionnelle.

Lieu, date : _____

Signature : Philippe Duthon